

>> LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Sophie Carolus, Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise

Fiche 2 bis

EXEMPLES

Exemple n° 1 : Extrait d'un projet de PADD d'une station de sports d'hiver.

« Lutter contre l'incivilité » ; « contraindre les propriétaires à respecter la réglementation sur l'environnement » avec en plus une obligation de « nettoyage de printemps » ; « Poursuivre le maillage des caméras de surveillance de la station » et « sensibiliser la population locale et touristique sur la nécessité de participer à l'acte citoyen ».

- **Cet exemple montre des orientations qui n'entrent pas dans le champ du PADD.**

Exemple n° 2 : Extraits d'un projet de PADD d'une commune du département des Bouches-du-Rhône.

« **Minimiser l'exposition aux risques naturels et industriels.**

Prendre en compte les contraintes et risques naturels et industriels dans le développement de la commune. »

« **En matière de protection de l'activité agricole, la commune souhaite maintenir l'activité agricole.** Elle prévoit la protection des zones agricoles et du paysage agricole. »

- **Dans ces exemples, sont cités des rappels des principes généraux de l'article L. 121-1 ou l'inscription d'orientations générales applicables à n'importe quel territoire.**

Exemple n° 3 : Extrait d'un projet de PADD d'une commune du département de Meurthe-et-Moselle.

Sommaire d'un projet de PADD :

1. Rappel des enjeux communautaires (pages 7 à 10).
2. Rappel du diagnostic communal et des enjeux (pages 11 à 19).
3. Les orientations générales d'aménagement (pages 21 à 30).

- **On constate un chevauchement entre des éléments de contenu du rapport de présentation et du PADD. Ce dernier est composé de trente pages dont seulement neuf sont consacrées à l'exposé des orientations communales.**

Exemple n° 4 : Extrait d'un projet de PADD d'une commune du département des Yvelines.

« Améliorer les conditions de circulation et d'accès à certains sites. »

« En ce qui concerne l'hôpital [...], la Ville entend selon la même orientation favoriser une entrée/sortie du site sur la rue de [...] vers la RD [...] et l'autoroute [...], en amont du carrefour de [...]. »

- **Les orientations déclinées ci-dessus illustrent une confusion entre les orientations qui doivent être exprimées dans le PADD et celles qui ont leur place dans les orientations d'aménagement et de programmation.**

Exemple n° 5 : Extrait d'un projet de PADD d'une commune du département d'Eure-et-Loir.**Axe 2 : Organiser un développement urbain raisonné et de qualité, centré sur le cœur de village**

Objectifs :	Orientations :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maitriser l'urbanisation et respecter la forme originelle du bourg 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une croissance démographique modérée ○ Contenir l'urbanisation à l'intérieur de la limite de cohérence de l'enveloppe urbaine en évitant le mitage rural et l'étalement urbain : <ul style="list-style-type: none"> - Localiser les secteurs à urbaniser en continuité du bâti existant - Veiller à une évolution maîtrisée et harmonieuse des hameaux en maintenant leur identité ○ Favoriser la valorisation du tissu urbain : <ul style="list-style-type: none"> - Conforter la centralité du centre-bourg en poursuivant les engagements de requalification de l'espace public et en préservant les alignements de front bâti garants de l'ambiance de bourg rural - Veiller à la qualité paysagère des entrées de bourgs : préservation de leur caractère villageois ou mise en place d'écrans végétaux (favoriser la récréation des ouches) - Encourager une conception des espaces publics favorable aux modes alternatifs de déplacements (modes doux) et contribuant à la sécurisation de la traversée du village notamment le long de la RD 935 et RD 19
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller au maintien de la mixité sociale et intergénérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diversifier l'offre de logement afin de répondre aux demandes des populations actuelles et futures : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création de logements adaptés aux jeunes ménages pour mettre en place un parcours résidentiel des habitants - Encourager l'adaptation des logements existants et de la chaîne de déplacement aux personnes à mobilité réduite et notamment aux personnes âgées - Adapter les services à la population et poursuivre la réflexion à l'échelle communale et intercommunale sur la programmation des équipements, notamment scolaires

- **Ce PADD fait apparaître clairement les grandes orientations retenues pour l'aménagement du territoire de la commune. Chaque objectif est hiérarchisé et décliné en orientations qui permettent une bonne compréhension et expression du projet communal.**

Exemple n° 6 : Extrait d'un projet de PADD d'une commune du département de l'Isère.

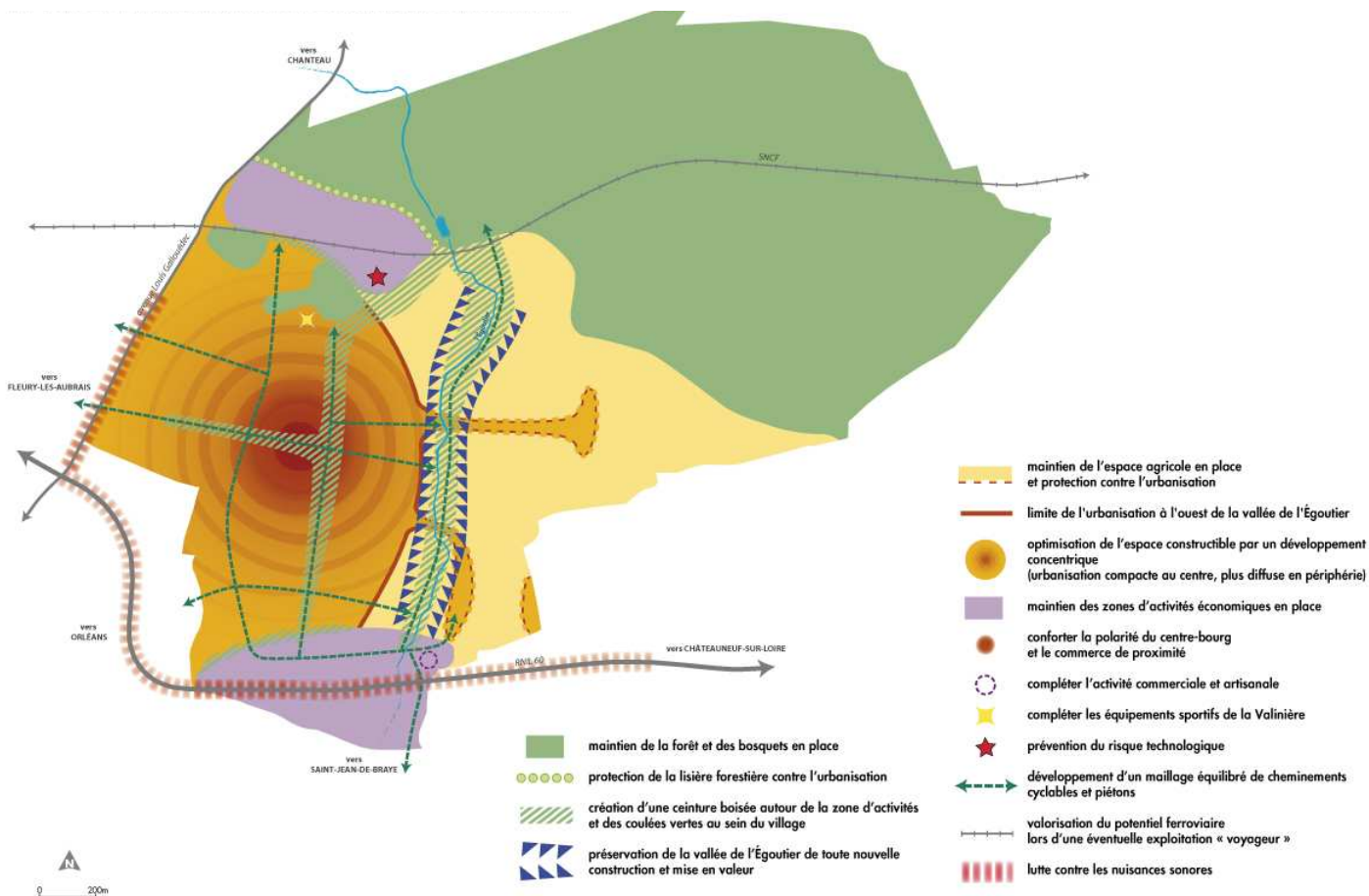
« L'enjeu global pour la commune de [...] est de conserver sa "rurbanité". »

- **Le mot « rurbanité » n'est pas compréhensible par tous, et peut entraîner une incompréhension de l'objectif communal.**

Exemple n° 7 : Extrait d'une carte du projet de PADD d'une commune du département d'Eure-et-Loir.

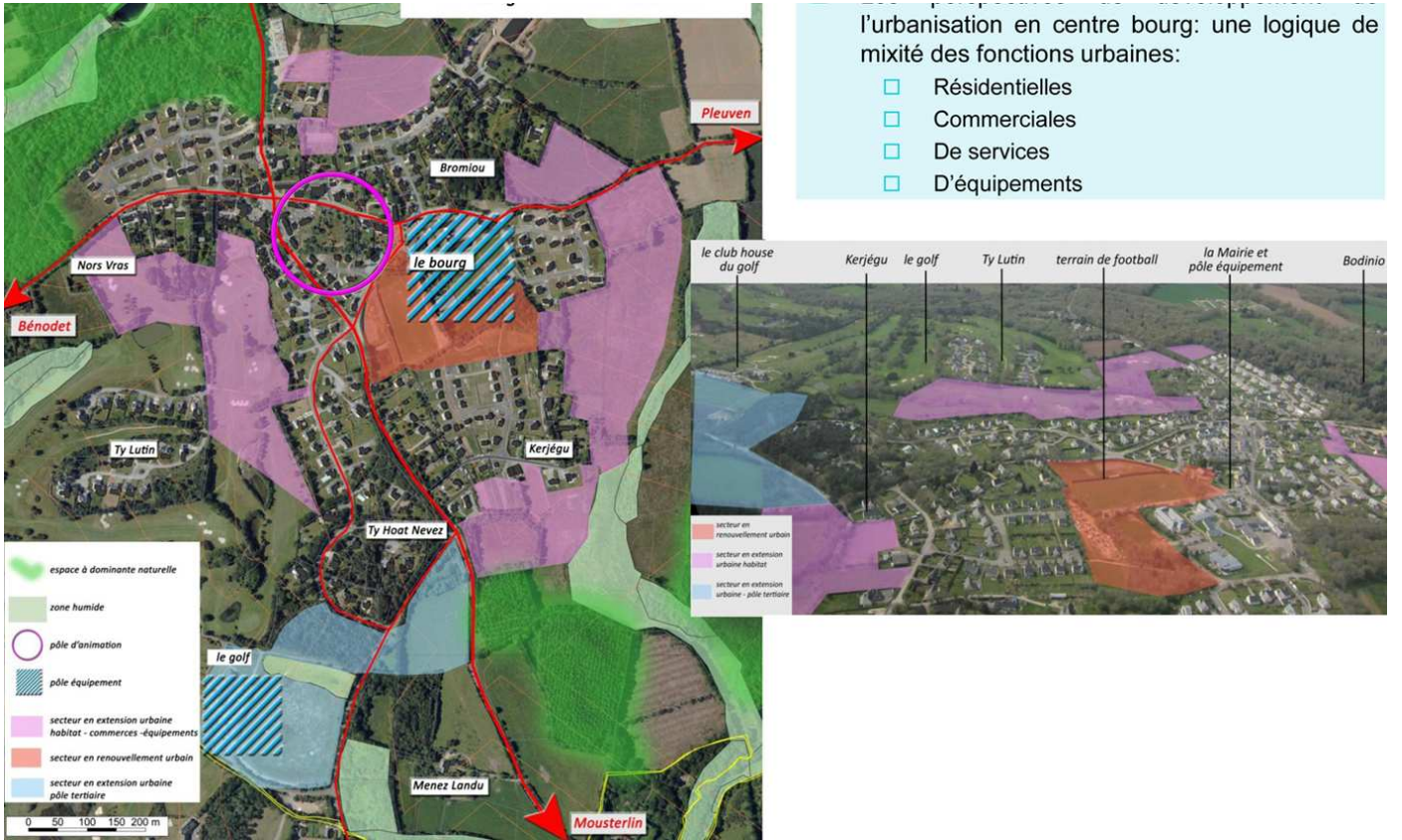


Extrait d'une carte du projet de PADD d'une commune du département du Loiret.



➤ **Les deux extraits de cartes ci-dessus résument bien les grandes orientations des projets des communes et de façon synthétique. Pour le premier exemple, on peut toutefois s'interroger sur l'utilisation d'un fond cadastral pour la réalisation d'une carte de PADD.**

Exemple n° 8 : Extrait d'une carte du projet de PADD d'une commune du département du Finistère.



- **La carte apparaît trop précise pour un PADD. Les zones d'extension urbaine sont déjà identifiées à la parcelle.**